

CANAL CHARLEROI-BRUXELLES
Ecluse de Marchienne
Ecluse de Gosselies
Ecluse de Viesville
Ecluse de Ittre
MEUSE
Ecluse de Hastière
Ecluse de Waulsort
Ecluse de Anseremme
Ecluse de Dinant
Ecluse de Houx
Ecluse de Hun
Ecluse de Rivière
Ecluse de Tailfer
Ecluse de La Plante
SAMBRE
Ecluse de Marcinelle
Ecluse de Montignies s/Sambre
Ecluse de Roselies
Ecluse de Auvelais
Ecluse de Mornimont
Ecluse de Floriffoux
Ecluse de Salzinnes
CANAL DU CENTRE A GRAND GABARIT
Ecluse de Havré
Ecluse de Obourg-Wartons
CANAL NIMY-BLATON-PERONNES
Tous les ouvrages
CANAL DU CENTRE HISTORIQUE
Ecluse de Thieu
Du Lu au Sa = de 06:00 à 19:30
SAMBRE
Ecluse de Monceau s/Sambre
De 07:00 à 18:00.
CANAL DE L'OURTHE
Tous les ouvrages
BRANCHE DE RONQUIERES
Tous les ouvrages
Du Lu au Ve= de 08:00 à 12:00 et de 12:30 à 16:00

Voies	Ecluse ou poste de	N°	Téléphone
Canal de Lanaye	Lanaye	211	04/374.76.40
<i>uniquement pour</i>	Lanaye	201	04/374.76.40
Canal à grand	Marchienne	300	071/32.93.01
Canal à grand	Ittre	304	067/64.67.80
Meuse (Voie 40)	Anseremme	401	082/22.26.56
Meuse	Dinant	402	082/22.23.53
Meuse	Grands-Malades	405	081/30.05.57
Meuse	Andenne-Seilles	406	085/82.64.87
Meuse	Ampsin-Neuville	407	085/21.37.46
Meuse	Ivoz-Ramet	408	04/338.83.70
Sambre (Voie 41)	Solre-sur-Sambre	410	071/55.51.19
Sambre	Marcinelle	413	071/36.12.48
Sambre	Auvelais	417	071/77.27.25
Canal de Monsin	Monsin	450	04/264.13.61
<i>uniquement pour</i>	Monsin	200	04/264.13.61
Haut-Escaut (Voie	Kain	502	069/22.10.81
Canal du Centre à grand gabarit (Voie 60)	Strépy-Thieu	600	064/67.12.10
Canal du Centre à	Strépy-Thieu	601	064/67.12.10
Canal Nimy-Blaton	Péronnes	631	069/44.26.84
Lys Mitoyenne	Comines	851	056/55.58.80

Les Sa et jours fériés = de 08:00 à 12:00 et de 12:30 à 16:00. sur demande

CANAL POMMEROEUL-CONDE

Ecluse de Pommeroeul

Du Lu au Ve= de 08:00 à 12:00 et de 12:30 à 16:00 sur demande

CANAL POMMEROEUL-CONDE

Ecluse de Hensies

Pas de manoeuvre d'ouvrages d'art.

DENDRE

Tous les ouvrages

CANAL BLATON-ATH

Tous les ouvrages

De 08:00 à 12:00 et de 12:30 à 17:30.

CANAL DE HACCOURT A VISE

Ecluse de Visé

Du 1er avril au 31 octobre: fermé le Lu

Du 1er avril au 31 octobre (du Ma au Ve) = de 08:00 à 12:00 et de 12:30 à 16:00

Du 1er novembre au 31 mars (du Lu au Ve)= de 08:00 à 12:00 et de 12:30 à 16:00

Du 1er avril au 31 octobre (le Sa)= de 09:00 à 12:00 et de 12:30 à 17:30

MEUSE

Ecluse de Grands-Malades

Ecluse de Andenne-Seilles

CANAL DE MONSIN

Ecluse de Monsin

HAUT-ESCAUT

Tous les ouvrages

LYS MITOYENNE

Ecluse de Comines (tête aval)

Du Lu au Ve: de 06:00 à 22:00.

Les Sa et jours fériés: de 06:00 à 19:30.

CANAL DU CENTRE A GRAND GABARIT

Ascenseur de Strépy-Thieu

Du Lu au Ve: de 06:00 à 21:00

Les Sa et jours fériés qui ne tombent pas un Di: de 06:00 à 19:30.

CANAL DU CENTRE HISTORIQUE

Ascenseur de Houdeng-Goegnies

Ascenseur de Houdeng-Aimeries

Ascenseur de Strépy-Bracquegnies

Ascenseur de Thieu

Du 1er avril au 31 octobre (du Lu au Ve)= de 09:00 à 12:00 et de 12:30 à 17:30

Du 1er avril au 31 octobre (les Sa et jours fériés) = de 09:00 à 12:00 et de 12:30 à 18:30

Du 1er novembre au 31 mars (du Lu au Ve) = de 08:00 à 12:00 et de 12:30 à 16:00(17:00 sur demande préalable)

Du 1er novembre au 31 mars (les Sa et jours fériés): de 09:00 à 12:00 et de 12:30 à 17:00(sur demande 15 jours avant)

SAMBRE

Ecluse de Solre s/Sambre

PONT LEVIS SUR L'ECLUSE

Ecluse de La Buisnière

Ecluse de Fontaine-Valmont

Ecluse de Lobbes

Ecluse de Thuin

Ecluse de Grand-Courant

Ecluse de Trou d'Aulne

PONT LEVIS ABBAYE D'AULNE SUR ECLUSE

Ecluse de Abbaye d'Aulne

PONT LEVIS ECLUSE 9 A LANDELIES

Ecluse de Landelies

CANAL DE L'ESPIERRES

Tous les ouvrages

Du 1er avril au 31 octobre (du Lu au Sa)= de 09:00 à 12:00 et de 12:30 à 18:00.

Du 1er novembre au 31 mars (du Lu au Ve)= de 08:00 à 12:00 et de 12:30 à 16:00.

CANAL DE LANAYE

Tous les ouvrages

CANAL CHARLEROI-BRUXELLES

Plan incliné de Ronquières

MEUSE

Ecluse de Ampsin-Neuville

Ecluse de Ivoz-Ramet 2

Ecluse de Ivoz-Ramet 1

Du Lu à 06:00 au Sa à 19:30

2.2.3. Dimanches

CANAL DE LANAYE

Tous les ouvrages

MEUSE

Ecluse de Grands-Malades

Ecluse de Andenne-Seilles

Ecluse de Ampsin-Neuville

Ecluse de Ivoz-Ramet 2

Ecluse de Ivoz-Ramet 1

Du 16 septembre au 30 avril = de
09:00 à 18:00

Du 01 mai au 15 septembre = de 09:00
à 19:30

MEUSE

Ecluse de Hastière
Ecluse de Waulsort
Ecluse de Anseremme
Ecluse de Dinant
Ecluse de Houx
Ecluse de Hun
Ecluse de Rivière
Ecluse de Tailfer
Ecluse de La Plante

Du 1er avril au 30 avril= de 09:00 à
18:00 Uniquement pour la plaisance

Du 1er mai au 15 septembre= de
09:00 à 19:30 Uniquement pour la
plaisance

Du 16 septembre au 31 octobre= de
09:00 à 18:00 Uniquement pour la
plaisance

Du 1er novembre au 31 mars= de
09:00 à 14:00 Uniquement pour la
plaisance

SAMBRE

Ecluse de Solre s/Sambre
PONT LEVIS SUR L'ECLUSE
Ecluse de La Buisnière

Ecluse de Fontaine-Valmont

Ecluse de Lobbes
Ecluse de Thuin
Ecluse de Grand-Courant
Ecluse de Trou d'Aulne

PONT LEVIS ABBAYE D'AULNE SUR ECLUSE

Ecluse de Abbaye d'Aulne

PONT LEVIS ECLUSE 9 A LANDELIES

Ecluse de Landelies

Ecluse de Monceau s/Sambre

Ecluse de Marcinelle

Ecluse de Montignies s/Sambre

Ecluse de Roselies

Ecluse de Auvelais

Ecluse de Mornimont

Ecluse de Floriffoux

Ecluse de Salzennes

Du 1er avril au 31 octobre = de 09:00 à 12:00 et de 12:30 à 18:00.
Uniquement pour la plaisance.

Du 1er novembre au 31 mars = de 09:00 à 12:00 et de 12:30 à 14:00.
Uniquement pour la plaisance.

DENDRE

Tous les ouvrages

CANAL DE HACCOURT A VISE

Ecluse de Visé

CANAL CHARLEROI-BRUXELLES

Ecluse de Marchienne

Ecluse de Gosselies

Ecluse de Viesville

Plan incliné de Ronquières

Ecluse de Ittre

CANAL DU CENTRE A GRAND GABARIT

Ascenseur de Strépy-Thieu

Ecluse de Havré

Ecluse de Obourg-Wartons

CANAL BLATON-ATH

Tous les ouvrages

CANAL NIMY-BLATON-PERONNES

Tous les ouvrages

Du 1er avril au 31 octobre= de 09:00 à 12:00 et de 12:30 à 18:00.
Uniquement pour la plaisance.

CANAL DE MONSIN

Ecluse de Monsin

Toute l'année= de 09:00 à 12:00 et de 12:30 à 18:00

CANAL DE L'OURTHE

Tous les ouvrages

CANAL POMMEROEUL-CONDE

Ecluse de Pommeroeul

Ecluse de Hensies

BRANCHE DE RONQUIERES

Tous les ouvrages

Pas de manoeuvre d'ouvrages d'art.

HAUT-ESCAUT

Tous les ouvrages

LYS MITOYENNE

Ecluse de Comines (tête aval)

Toute l'année= de 09:00 à 18:00.

CANAL DU CENTRE HISTORIQUE

Ascenseur de Houdeng-Goegnies

Ascenseur de Houdeng-Aimeries

Ascenseur de Strépy-Bracquegnies

Ascenseur de Thieu

du 1er avril au 31 octobre= le Di: de 09:00 à 12:00 et de 12:30 à 18:30.
Uniquement pour la plaisance.

du 1er novembre au 31 mars: pas de manoeuvre

CANAL DE L'ESPIERRES

Tous les ouvrages

Du 1er avril au 31 octobre= de 09:00 à 12:00 et 12:30 à 18:00.

uniquement navigation de plaisance

CANAL DU CENTRE HISTORIQUE

Ecluse de Thieu

Du 01 avril au 31 octobre= de 06:00 à 19:30

